

Référent sécurité

Format :

Présentiel et/ou Distanciel

Durée :

3 jours / 21 h

Référence :

Sé-Ré-0857

Type de formation :

Formation qualifiante

Public :

.

Personnes en situation de handicap :

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :

Doter les assistants sécurité des savoirs et savoirs-faire nécessaires à l'exercice de leurs missions. Cette formation très pratique doit permettre aux assistants sécurité de formuler auprès de leur direction, immédiatement après le stage, des propositions d'améliorations propres à :

- Mieux respecter les obligations réglementaires,
- Rendre plus efficace la prévention des accidents,
- Renforcer la cohérence du plan de prévention
- Mieux communiquer en matière de sécurité.

Les objectifs pédagogiques:

Etre capable d'appréhender les enjeux de la prévention nationaux, de la branche, de l'entreprise. Connaître le contexte juridique de la prévention et comprendre qu'il existe une solidarité d'intérêts entre les acteurs de l'entreprise en matière de sécurité.

Connaître la procédure de l'exercice du droit d'alerte et de retrait.

- Analyser un accident, un soin ou un presque accident.
- Contribuer à l'élaboration d'un document unique efficace.
- Définir un plan d'actions de prévention sur la base du document unique de l'entreprise.
- Animer la sécurité, contribuer au respect des règles sécurité par les salariés.

Les méthodes pédagogiques:

Enseignement théorique, discussions, exercices sur des supports pédagogiques et sur les documents de l'entreprise.

Pré-requis :

.

Compétences et méthodes pédagogiques :

Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.

Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques.

Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Répartition du temps (environ) :

Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'auto-positionnement:

Un questionnaire d'auto-positionnement est adressé aux stagiaires en amont de la formation afin de l'adapter aux besoins et attentes des participants.

Évaluation à chaud par le biais de travaux pratiques.

Moyens techniques et pédagogiques :

Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels avec le matériel adapté à la formation (si besoin, ordinateur par stagiaire).

Modalité et délai d'accès à la formation :

Toutes nos formations sont réalisées à la demande et en fonction des souhaits de nos clients.

Nous pouvons également réaliser des formations sur-mesure à partir de programmes existants ou en construisant un programme spécifique à partir de vos objectifs.

Merci donc de bien vouloir nous contacter par courriel ou par téléphone afin de définir ensemble les dates et modalités de formation souhaitées.

Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

1. Les enjeux de la prévention

2. Le contexte juridique général de la prévention

Le droit

Les responsabilités et la solidarité d'intérêts entre les acteurs

3. Le droit d'alerte et de retrait

Le danger grave et imminent

La procédure

4. L'analyse de l'accident, du soin ou du presque accident

Les facteurs d'accident

L'enquête après accident

La recherche des causes

Définir des mesures de prévention à partir des causes d'un accident

5. L'évaluation a priori des risques

Le vocabulaire de la prévention

La réglementation relative au document unique

Les qualités d'une évaluation utile

La mise à jour du D.U. : une étape essentielle

6. Le plan de prévention

Le plan de prévention

Les qualités des mesures de prévention

La cohérence entre évaluation dans le document unique et plan de prévention

7. Mesures de prévention répondant aux problématiques sécurité de l'entreprise

Etat de l'art de la prévention dans les différents domaines de risques concernant l'entreprise.

8. Le management de la sécurité

L'observation des situations de travail

- Travail prescrit et travail réel

- Le recueil d'informations

- La formalisation : Comment communiquer sur la sécurité ? (entre flic et porteur de projet)

7. Le respect des règles

- Sur la base du volontariat : la co-production d'éléments de sécurité. Quand ? Comment ?

- Sur une base réglementaire : la partie sécurité du règlement intérieur

8. L'évaluation des compétences

Production individuelle d'une grille d'analyse d'opérations de chargement / déchargement à partir du droit du travail

Analyse d'un accident du travail par la méthode de l'arbre des causes

Proposition(s) concrète(s) individuelles et collectives d'amélioration des pratiques de sécurité dans l'entreprise



Nous contacter :

Dominique Odillard : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 12/11/2020